

S'attaquer aux absents plutôt qu'aux causes de l'absentéisme.

Pour diminuer le nombre d'arrêts maladie dans la fonction publique, le gouvernement entend diminuer la rémunération des fonctionnaires absents - elle passerait à 90 % du traitement contre 100 % aujourd'hui - tout en allongeant leur délai de carence. Les trois premiers jours d'absence ne seraient plus payés, contre un seul actuellement. Le secteur public serait alors aligné sur les conditions du privé.

Pour le ministre revoir les conditions d'indemnisation des arrêts maladie permettrait donc, « de responsabiliser les agents et d'éviter les effets de bord ». Et ce sont les seniors, les femmes et les métiers à forte pénibilité qui pâtiront le plus de cette réforme.

Ce seront les agents des écoles, des crèches, du CCAS, les agents d'entretien ... tous ces métiers féminisés et à forte pénibilité, ce sont elles qui ont le plus à perdre. Les agents risquent de devoir venir travailler alors qu'elles sont malades pour des raisons économiques. La santé de ces agents ne risque pas de s'améliorer. En mettant à mal les agents de la fonction publique c'est tout le service public que l'on met à mal. Les citoyens et les usagers des services publics paieront un lourd tribut de ces réformes.

Il est urgent d'arrêter toutes ces réformes et d'imposer d'autres choix par la mobilisation unitaire des agents publics, fonctionnaires et non titulaires, actifs et retraités.

C'est dans ce sens que la CGT appelle à la grève le 5 décembre 11h place Jean Macé et le 12 décembre...

L'humeur de Rust



SOMMAIRE

- Page 2 : **L'édito**
- Pages 3 à 5 : **Echos des services**
- Pages 6 à 7 : **Dossier « Congrès de l'UGICT »**
- Pages 8 à 9 : **Actualité locale**
- Page 10 : **Culture**
- Page 11 : **IHS**

Du côté WEB

SITE WEB: <http://www.cgtvilledelyon.fr>
Inscrivez vous à la newsletter.

 FACEBOOK : CGT VILLE DE LYON

 TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

 Instagram : cgtvilledelyon

 Email: SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Aurélien Scandolaro
C.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-VIIIe de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03
Tél: 04 72 10 39 46



Le nouveau régime indemnitaire des policiers municipaux

Le décret 2024-614 du 26 juin 2024 instaure, dès le 1er janvier 2025, un nouveau régime indemnitaire applicable aux policiers municipaux des trois catégories A/B/C. Au niveau national, la CGT n'a pas voté pour ce nouveau régime indemnitaire. Nous étions conscients des dangers d'un texte écrit de cette façon, puisqu'il s'agit d'une forme de rémunération au mérite, à laquelle nous sommes fermement opposés de façon générale.

Au CDS du 18 octobre, la ville de Lyon nous a fait part de ses projections, que nous jugeons insuffisantes pour les agents des catégories C et B.

Nous obtenons quand même, enfin, que tous les agents PM, chacun dans leur catégorie, soient rémunérés sur le même niveau de prime, sans différence selon le service d'affectation.

Par contre, nous avons relevé plusieurs incohérences dans le projet de délibération. Par exemple, la ville de Lyon souhaiterait "se saisir de l'opportunité de ce texte afin d'en faire un réel levier d'attractivité et de fidélisation en faveur de ses policiers municipaux". Avec quasiment aucune évolution pour une bonne partie

des catégories C, ça ne fonctionnera pas ! Nous déplorons aussi que les agents d'accueil soient exclus de la part variable mensuelle.

Dans le même document, la ville de Lyon reconnaît l'engagement quotidien de ses policiers municipaux. Nous en sommes ravis. En supplément de ce qui est présenté, nous demandons un rehaussement des parts variables annuelles, pour tous les agents des catégories C et B, avec des critères adaptés et une totale transparence sur ces derniers. Le maximum est prévu pour les directeurs catégorie A. Nous demandons qu'il en soit de même pour les autres catégories. Le niveau de responsabilité, les contraintes et suggestions particulières, pourraient faire l'objet d'une longue liste, au regard des missions et des conditions d'exercice des agents, sur une voie publique de plus en plus difficile. Nous n'accepterons pas que la case "variable annuel" des catégories C reste vide. Ni les insignifiants 150 € annuels pour les chefs de brigade catégorie B.

Le sous-effectif constant fatigue et démotive les agents. Il est urgent de se donner, enfin, les moyens de recruter. Le gouvernement Barnier a décidé de frapper fort sur les fonctionnaires. Nous espérons que l'exécutif de la ville de Lyon ne suivra pas le même chemin.

L'enfance a pris note d'une des revendications du syndicat CGT.

En effet, ce fut un long combat car depuis 2006 la CGT négociait sans relâche afin que le temps des réunions d'équipe se fasse sur le temps de travail et non en dehors.

Les agents de terrain se voyaient donc effectuer des journées de travail avec une amplitude horaire allant jusqu'à 13 heures étant donné que les réunions d'équipe étaient programmées hors temps de travail donc après la fermeture des établissements.

Lors du protocole d'accord de 2017 entre l'administration, la direction de l'enfance et la CGT nous avons pu obtenir dans un premier temps l'intégration de 6 heures de temps de réunion sur le temps de travail.

Aujourd'hui, la direction de l'enfance fait une expérimentation sur la fermeture anticipée de tous les établissements sur une demi-journée et ce à partir de 12 heures 45.

Cela permettra aux agents de se réunir de 13 heures 30 à 17 heures 30.

Le syndicat CGT restera vigilant sur l'amélioration des conditions de travail pour tous les agents de la petite enfance.



Collectif Solidarité entre femmes à la rue

À l'approche de l'hiver, les collectifs d'aide aux femmes sans abri à Lyon multiplient les interpellations auprès des pouvoirs publics. Mercredi 23 octobre, le collectif Solidarité entre femmes à la rue organisait un rassemblement devant l'hôtel de ville de Lyon.

La ville de Lyon a décidé de prendre en charge l'hébergement des personnes sans abri alors que ça ne dépend pas de ses compétences mais de celles de l'État.

Cette position est plus que louable puisque depuis plus d'un an, nuitées d'hôtel, mise à disposition de son patrimoine, ouverture d'un centre d'hébergement dans un ancien Ehpad, à ses frais... les exemples de bonne volonté de la ville se multiplient.

La collectivité s'est heurtée à ses propres limites. En voulant devenir une ville « hospitalière » et pallier les manques de l'État, elle s'est retrouvée en première ligne face aux demandes des collectifs et des personnes sans abri en détresse. Mais en mai 2024, la majorité écologiste de gauche s'est même retrouvée à prendre une décision difficile, et polémique jusque dans ses propres rangs : faire évacuer deux gymnases où des femmes sans abri avaient trouvé refuge.

A la CGT ville de Lyon nous n'oublions pas aussi qu'il y a des agents qui sont

en première ligne face à toute cette détresse, à commencer par les travailleurs sociaux du CCAS.

Il est de plus en plus difficile pour ces agents qui travaillent le plus souvent seuls de ne pas trouver de solution pour toutes ces femmes.

Et portant des logements libres dans la métropole il y en a puisque, pour rappel, le collectif Solidarité entre femmes à la rue, comme d'autres associations mobilisées pour l'aide au logement, demandent la réquisition des logements vacants. Selon le journal Médiacité, en 2021, 18 000 logements étaient non occupés depuis au moins deux ans dans la Métropole de Lyon !

Ce collectif se retrouve tous les mardis soirs à la Bourse du travail. N'hésitez pas à venir les rencontrer et échanger avec eux. Toute aide et bonne volonté sont toujours bonnes à prendre.

5 milliards de dotation

d'économies demandées aux collectivités par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2025.

Pour la ville de Lyon c'est 15 millions d'euros de dotations et quelques financements en moins.

Cela porterait les économies à faire à plus de 25 millions d'euros.

Pour rappel les dotations de l'état sont en

baisse constante depuis plus de 10 ans.

A titre d'exemple la ville de Lyon percevait en 2013 une dotation de 110 millions d'euros et de 69 millions d'euros en 2024.

Une baisse vertigineuse sans oublier l'arrêt de la taxe professionnelle en 2009 reversée aux collectivités ainsi que l'arrêt de la taxe d'habitation en 2020, alors que dans le même temps l'état continue de transférer des compétences aux collectivités.

Une catastrophe pour le service public. Une catastrophe pour les usagers des services publics au quotidien. Les dernières grandes coupes budgétaires à la ville de Lyon dataient de l'ancienne majorité elles ont laissé un goût amer à la CGT et aux agents qui assuraient le service public.

A l'époque on appelait ça les marges de manœuvre et nous avons connu des fermetures de services publics essentiels à la population.

Ces politiques libérales que, nous fonctionnaires, mais aussi usagers des services publics, subissons depuis des années ; doivent cesser.

Il est urgent de stopper ces politiques, d'autres choix sont possibles.

Et c'est par la mobilisation de tous que nous y arriverons, par la mobilisation de tous les fonctionnaires titulaires, contractuels, usagers, que nous sauverons le bien commun qu'est le service public.

Un congrès pour la suite



Le 18 Octobre s'est déroulé le congrès de notre syndicat UGICT-CGT Ville de Lyon. Nous étions 44 camarades réunis pour construire notre document d'orientation, constituer notre nouvelle commission exécutive et désigner notre nouveau secrétaire général.

C'est avec joie, que nous souhaitons vous présenter notre **nouvelle secrétaire générale Katia PHILIPPE, notre secrétaire général adjoint Raphaël PETIOT et notre trésorier Cyril COLOMBON.**

Nous avons également, collectivement décidé d'adopter à l'unanimité « Le cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT » et de travailler en particulier autour des 5 axes suivant :

Statut emploi rémunération

Temps de travail

Enjeux de société et syndicalisme

Santé et conditions de travail

Propositions pour l'évolution des règles de vie entre le syndicat général et le syndicat UGICT de la ville de Lyon

Le syndicat UGICT-CGT travaille sur l'ensemble de ces problématiques en accompagnant les cadres syndiqués ou non qui ont un rôle important à jouer dans l'amélioration des conditions de travail de leurs équipes et à travers l'application des projets politiques.

Non seulement en faisant remonter à leur direction les besoins réels du terrain en fonction de la commande des élus et de l'administration en termes d'effectifs et de besoins financiers, mais aussi par la mise en place d'organisations qui prennent en compte aussi les facteurs de préservation de la santé des agents, tant physique que mentale (répartition équitable des tâches, organisation qui limite au maximum les risques psychosociaux

...), et dans lesquelles les agents qui participent à l'évolution des services, en sont partie prenante.

1- Statut emploi rémunération

La perte de pouvoir d'achat n'est pas compensée par les primes attribuées, de plus celles-ci n'auront pas d'impact sur le calcul du montant des retraites des agents.

L'attaque du statut des fonctionnaires de la fonction publique, tous les postes publiés à la ville sont ouverts aux contractuels, le statut garantit l'indépendance du fonctionnaire face au pouvoir politique.

La perte de savoir-faire en externalisant nos domaines d'expertise.

2 - Temps de travail

Nous militons pour la semaine de 32 heures et de ce fait la création de nouveaux emplois pour répartir efficacement la charge de travail.



Il est important de faire la distinction entre la réduction du temps de travail que porte notre syndicat et la proposition de la ville de Lyon pour une semaine sur 4 jours ou 4,5 jours, qui relève d'une concentration du temps travail sur 4 et 4,5 jours.

3 - Enjeux de société et syndicalisme

Nous avons la conviction que le syndicalisme reste un outil central pour conquérir des avancées sociales « Le seul regret que tu peux avoir c'est de ne pas t'être syndiqué plus tôt » sont les premiers propos d'un camarade nouvellement syndiqué.

Renforcer la syndicalisation à l'UGCIT chez les cadres, les ingénieurs, les catégories B et les agents de maîtrise, c'est promouvoir les valeurs de la CGT par des revendications adaptées aux missions de ces cadres d'emplois.

A l'occasion du congrès notre syndicat a

adopté à l'unanimité « Le cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT ».

Nous nous engageons également sur la transition écologique dans nos revendications car justice sociale et justice environnementale vont de pair.

4 - Santé et conditions de travail

Par leurs missions les cadres et les agents de maîtrise sont au quotidien auprès des agents, faire avancer les garanties sur la sécurité au travail, améliorer les conditions de travail mais aussi faire de la prévention des risques psycho-sociaux une préoccupation de tous les encadrants auprès de leurs équipes.

Les risques psycho-sociaux ne doivent plus être considérés comme un ressenti mais comme une réalité destructrice.

Une organisation du travail, ne tenant pas compte de la réalité du terrain et des

retours qu'en font les agents, crée un mal-être important chez les agents qui ne se sentent pas reconnus dans leurs missions et dans leur travail.

Cela peut entraîner des tensions au sein des équipes, facteurs de risques psycho-sociaux, et un turn-over important.

Cela impacte également le niveau des effectifs et induit des conditions de travail dégradées.

5- Propositions pour l'évolution des règles de vie entre le syndicat général et le syndicat UGICT de la ville de Lyon

Nous allons participer pleinement à redynamiser la coopération de nos deux organisations afin de renforcer nos actions, par la coordination et la concertation.

Et nous appelons de nos vœux une synergie solide face aux tentatives répétées de destruction du service public.

Fin des spécificités dans les écoles ?



Lors du dernier CST du 4 novembre, nous nous faisons l'écho des préoccupations grandissantes des agentes du service Éducation de la ville de Lyon face à la volonté de faire renaître un pôle technique, précédemment abandonné suite à des mouvements de grève massifs et à un profond rejet par les agentes.

Ce projet, que nous avons déjà qualifié de mortifère, refait surface sous une nouvelle forme, celle des postes pluricompétents!

Nous avons obtenu lors de ce CST que la sécurisation des locaux qui est une spécificité du métier de gardiens de bâtiments scolaires soit retiré de leur fiche de poste.

Il est essentiel de rappeler qu'il y a quelques années, les agentes s'étaient mobilisées contre l'instauration de ces postes pluricompétents qui auraient abouti à une perte d'expertise des agentes

des écoles au profit d'une polyvalence déguisée et délétère pour leur conditions de travail.

La réintroduction aujourd'hui des postes pluricompétents, mêlant les rôles d'Agents Spécialisés des Écoles Primaires (ASEP), d'agents de restauration et même celui de gardien avant le retrait par la CGT de la sécurisation des locaux, ne fait que relancer un débat que nous pensons clos.

Réduire des métiers avec des compétences spécifiques à de simples tâches polyvalentes va à l'encontre des fondements mêmes de notre service public éducatif!

Aujourd'hui ce sont surtout des agentes souvent contractuelles qu'on missionne sur ces postes précaires.

Elles seraient le couteau suisse des établissements scolaires pouvant réaliser à la fois tout les métiers et avoir des missions à rallonge.

Nous devons nous interroger sur les motivations réelles derrière cette volonté de réintroduire des pratiques jugées inadaptées par le passé.

Loin de répondre aux besoins des établissements scolaires, ces nouvelles pratiques risquent de biaiser les missions et de créer un flou quant à la répartition des tâches, compromettant de ce fait la qualité du service auprès des enfants sans parler de la perte de sens des agentes et des managers de proximité démunis devant choisir entre le bon sens et les directives imposées par l'administration.

Le fait que l'on cherche à amalgamer des postes qui, par nature, répondent à des besoins distincts est révélateur d'une



méconnaissance des enjeux de nos missions et de l'importance de chaque métier au sein des écoles.

L'argument avancé par l'administration selon lequel la polyvalence permettrait de prévenir l'usure professionnelle est fallacieux.

En réalité, cette multiplicité des tâches pourrait mener à une surcharge de travail significative, à un stress accru et à un risque de pathologies multiplicatrices pour les agents.

Serait-ce la raison pour laquelle ces postes sont essentiellement des contrats à mi-temps?

En effet, sur les 75 créations de postes 40 sont des postes d'agent d'entretiens et de restauration dont 26 en mi-temps.

Nous ne pouvons accepter que cette approche entraîne une dégradation des

conditions de travail, alors même qu'un rapport du dialogue social sur les aménagements de postes souligne une explosion des risques liés à un environnement de travail délétère.

La dégradation continue des conditions de travail n'est pas qu'une simple préoccupation ; elle a des conséquences concrètes sur notre capacité à offrir un service éducatif de qualité à nos élèves.

L'absentéisme croissant, la perte de compétences spécifiques et la rotation accélérée du personnel en sont des indicateurs alarmants. Les enfants accueillis dans nos établissements méritent un environnement stable et des professionnels formés spécifiquement à leur bien-être.

En place des promesses d'amélioration, nous constatons une régression! Ne laissons pas le souvenir des luttes passées s'effacer au profit d'une seule logique de

rentabilité qui met à mal notre mission d'éducation.

Nous devons revendiquer la reconnaissance des spécificités de chaque métier au sein de notre service, lutter pour des conditions de travail dignes, et nous opposer fermement à cette régression déguisée qui menace nos métiers!

L'avenir de l'éducation à Lyon doit passer par une valorisation de chaque métier, condition essentielle pour garantir un service public de qualité si cher aux agents qui travaillent dans les écoles.

Nous lutterons avec détermination à chaque fois pour défendre nos droits, notre reconnaissance et des conditions de travail dignes pour chacun(e) des agent(e)s travaillant dans les écoles. Chaque métier, RRS, ARS, ASEP, ATSEM, GARDIEN est essentiel!



Ce livre nous raconte l'histoire de Josep Bartoli
Josep, républicain espagnol, quitte son pays et est accueilli par les militaires français qui l'enferment dans un camp à Barcarès. Ce livre dont le récit fait écho au contexte actuel où le fascisme monte de partout et où les guerres se multiplient, est écrit par son neveu Georges Bartoli (photographe). Il nous raconte l'exil des républicains espagnols, « La retirada », qui commence le 26 janvier 1939 quand Barcelone tombe au main de Franco. Durant près de 3 ans, l'Espagne sera divisée en 2. D'un coté les nationalistes, dirigés par le Général Franco, soutenus par les généraux et par l'Église, bien aidé par les armées de Mussolini et armées allemandes qui testeront leurs armements qu'il utiliseront plus tard pour la seconde guerre mondiale. Face à eux les Républicains composé de communistes, socialistes, anarchistes, et républicains, aidés par des milliers de volontaires du mondes entier et l'union soviétique. Malheureusement le gouvernement de Blum ainsi que les britanniques resteront sans réaction trahissant la République espagnole. En 15 jours et en plein hiver ce sera l'exode de près d'un demi-million de personnes qui franchiront les Pyrénées en venant chercher asile en France. Mais Daladier alors président du conseil, ancien vice-président

du Conseil et ministre de la défense nationale dans le gouvernement du Front Populaire (de 1936), ne voudra pas de ces républicains rouge et noir. Ils les enfermera dans des camps au bord de la mer à Barcarès, Argelès, ect...

Ce livre nous raconte l'histoire de ces hommes à travers les dessins de Josep Bartoli

Josep Bartoli, est fondateur en 1936 du syndicat des dessinateurs affiliés à l'UGT (l'Union Générale des Travailleurs), partisan convaincu de la République, jeune militant du POUM (Parti Ouvrier d'Unification Marxiste).

Le 14 février il passe la frontière à pied en pleine montagne il atterrit au camp de Barcarès près de Perpignan où il contracte le typhus. Après de nombreuses péripéties et la 2nde guerre mondiale, il parviendra à gagner le Mexique où il rencontrera Diego Rivera et Frida Kahlo. La suite, c'est à vous de la découvrir dans ce livre.

Une petite phrase de l'auteur nous plante le décor : « Je n'ai aucune prétention d'historien je raconte leurs tragédie avec le regard subjectif du photographe fils d'exilé ; tous ces exilés des guerres modernes ont en commun le sentiment de trahison et l'obsession des racines perdues »

Si cette histoire vous intéresse vous pourrez trouver aussi un film d'animation du même nom sorti en 2020.

Déclaration IHS CGT69, le 11 novembre 2024



Au nom de l'IHS CGT du Rhône, Je veux tout d'abord rendre un hommage aux quatre martyrs de Filery, fusillés pour l'exemple le 20 avril 1915. Il s'agit de François FONTENAUD, Félix BAUDY, Antoine MORANGE et Jean-Henri PRESBOT. Ces trois derniers, travailleurs dans la région lyonnaise, ont été désignés par leurs chefs parce que membres de la CGT.

Le 20 avril 2025, nous commémorerons le 110ème anniversaire de ces assassinats.

Nous réaffirmons notre exigence de réhabilitation collective de tous les fusillés pour l'exemple.

Notre rassemblement pacifiste, ce 11 novembre 2024, a lieu dans un contexte de guerre en Europe comme sur tous les autres continents. On dénombre actuellement plus de 60 conflits que ce soit en Ukraine, au Yémen, en Syrie, au Mali, en Palestine, en Afghanistan etc... La liste des conflits qui durent depuis des années est longue et les risques d'embrasement, notamment au Moyen Orient, sont très préoccupants.

Les exemples historiques le montrent bien : les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent sont toujours les travailleuses, les travailleurs et leurs familles.

C'est dans la précarité sociale que le nazisme a puisé son fonds de commerce politique, inspiré de racisme et de xénophobie, et conduit à la seconde guerre mondiale. Malheureusement, on retrouve dans un grand nombre de pays cette précarité sociale associée au racisme et à la xénophobie

Les guerres ravagent des pays entiers, tuent et blessent des millions de personnes et en plongent autant dans la pauvreté, l'insécurité et le désarroi. C'est particulièrement le cas à Gaza où la population est victime d'un génocide.

Une des conséquences de cette situation est l'augmentation

partout dans le monde des dépenses militaires.

Les milliards de dollars et d'euros consacrés chaque année en France et dans le monde aux dépenses militaires et d'armements seraient plus utiles s'ils étaient dédiés aux services publics de santé, d'éducation, des transports... Consacrer ces milliards d'euros et de dollars pour la justice sociale serait utile pour la Paix.

L'Organisation Internationale du Travail est née sur ce constat : la précarité sociale et la pauvreté engendrent des tensions et sont à l'origine de conflits. Le préambule de sa constitution de stipule dès 1919 « qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la justice sociale ».

Il faut agir pour que l'article 26 de la Charte des Nations Unies devienne réalité, cet article appelle « à favoriser l'établissement et le maintien de la Paix et de la sécurité internationale en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du Monde ».

Le droit à la Paix, à la sécurité et à la liberté de circulation de tout être humain est des populations doit constituer une obligation fondamentale des Etats et des Institutions internationales. Les Institutions internationales doivent voir leur rôle mis en valeur et leurs décisions doivent être respectées par les Etats.

Pour cela, Il est nécessaire de remettre à l'ordre du jour le combat pour la Paix dans le monde et que ce combat devienne l'affaire d'un grand nombre de citoyens et citoyennes en France et dans le monde.

Les syndicats, dont la CGT, ont toute leur place dans ce combat avec les organisations et associations qui luttent pour la Paix. Il s'agit de construire le rapport des forces nécessaires pour le désarmement nucléaire, pour un monde de Paix et de progrès social.

Pour que Noël
n'oublie personne,
DONNEZ

de l'argent



MERCI!

AVEC LE
SECOURS POPULAIRE
ET LES
COPAINS DU MONDE,
DEVENEZ
PÈRE NOËL VERT.

WWW.SECOURSPOPULAIRE.FR



CHRISTIAN - PIERRE BERNARD
1982 - 1983

P.B.